

650

milliards de dollars par an

Soit 5 à 7% du commerce mondial : tel serait le montant du préjudice né des fraudes à la propriété intellectuelle.

Contrefaçon, piratage et vol de secrets constituent une menace sérieuse pour les entreprises, d'après le *Global Fraud Report* publié par la société Kroll.

La contrefaçon touche aujourd'hui tous les biens de consommation. Si les pays émergents comme le Brésil sont les plus concernés — on y évalue les pertes de recettes fiscales à 10,6 milliards de dollars par an — la vieille Europe et en particulier l'Italie l'est aussi : 20 % des entreprises italiennes sont touchées par le vol de propriété intellectuelle. La fraude n'est pas une fatalité, à condition que tous les acteurs publics et privés se mobilisent !

CRISE DU SUBPRIME

Quels impacts sur la valeur des OPCVM ?

LA CRISE DE LIQUIDITÉ est avant tout une crise de confiance qui affecte le marché interbancaire dont les intervenants, les établissements financiers, possèdent des portefeuilles comportant une part plus ou moins grande d'instruments financiers de titrisation.

Les difficultés d'application des principes comptables

Les principes comptables imposent aux fonds d'investissement de valoriser leurs instruments financiers de titrisation et de taux à leur valeur actuelle, de préférence sur la base de la valeur de marché. Néanmoins, en cas de crise de liquidité, la valeur des transactions réalisées peut ne pas être représentative de la valeur réelle des actifs détenus. La Compagnie nationale des commissaires aux comptes (CNCC) et l'Association française de gestion (AFG) ont rédigé une note à l'attention des sociétés de gestion d'OPCVM et de leurs commissaires aux comptes.

Une valorisation fondée sur des modèles mathématiques

Lorsque le marché devient illiquide, les gestionnaires doivent déterminer la valeur liquidative des instruments à l'aide de modèles financiers (*mark to model*). Il appartient

aux sociétés de gestion de déterminer les critères justifiant le recours à ces modèles. Dans leur note, la CNCC et l'AFG mentionnent : une absence de transactions, des fourchettes de prix de grande ampleur, des transactions isolées, etc. L'annexe aux comptes doit délivrer des informations pertinentes sur l'ensemble de ces critères et des paramètres des modèles.

Le rôle des commissaires aux comptes

Selon la CNCC et l'AFG, l'opinion des commissaires aux comptes pour l'établissement de leur rapport de certification dépend de trois critères : la justification du passage du *mark to market* au *mark to model*, l'adaptation aux instruments concernés du modèle et des hypothèses retenus, ainsi que la pertinence des informations en annexe. La certification doit, à défaut de cotations pertinentes, s'accompagner d'une observation relative aux modalités d'utilisation des modèles de valorisation. Ainsi, des changements de méthodes non justifiés, des hypothèses non appropriées ou non documentées et des absences d'informations sont susceptibles de justifier une réserve ou un refus de certification. ■

Xavier Paper, associé, Paper Audit & Conseil

Trajectoires



Eric Lovisolo
a été nommé directeur administratif et

financier de France Printemps. Il débute sa carrière en 1985 chez Price Waterhouse (Activité Conseil) en tant qu'auditeur. Trois ans plus tard, il est directeur de la trésorerie et de l'administration des ventes auprès de Bristol-Myers Squibb (activité pharmaceutique), avant de rejoindre Merisel (distribution de matériel informatique) comme directeur financier en 1994. Il devient directeur financier Europe en 1997 auprès de Harris Soda Products Europe (produits chimiques). Depuis 1999, il était directeur financier de Celio International.

Kathleen Wantz-O'Rourke

a été nommée directeur général et CFO France de Siemens France. Elle a travaillé chez Siemens France de 1987 à 2003 avant de devenir vice-directeur corporate stratégie Asie/Australie de Siemens AG en Allemagne puis directeur général administrateur et CFO de Siemens SA en Belgique et au Luxembourg.



Michael Monahan, actuellement vice-président exécutif et président de

Mailstream Solutions and Services Americas, est nommé EVP et CFO de Pitney Bowes. Jusque-là responsable de la plus importante division de l'entreprise, avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de dollars, il a dirigé la stratégie et le développement produit mondial pour l'activité centrale de courrier, avec des solutions révolutionnaires comme les kiosques postaux et les solutions d'expédition intégrés et accessibles par le Web. Il a également élargi les utilisations de l'affranchissement par Internet. Venant de PricewaterhouseCoopers, M. Monahan est entré chez Pitney Bowes en 1988 comme expert-comptable. Il a occupé plusieurs postes de direction financière dans la comptabilité, les relations avec les investisseurs et le développement d'entreprise, et a été CFO d'une division.

Karim Hassaine est promu directeur financier et administratif, et membre du comité exécutif d'Eryma Group, acteur français de référence en matière de sécurité électronique et de systèmes critiques. Il était auparavant directeur financier et administratif de Siemens Security Systems.

DAF AUX ÉTATS-UNIS

Une position instable !

BONNE NOUVELLE : le nombre d'offres de postes de directeurs financiers (CFO) y a été particulièrement élevé en 2007 avec un taux de progression de 24 %. Malheureusement, ces nouveaux DAF pourraient, à leur tour, faire l'objet de changements de position. En effet, selon une étude du cabinet Heidrick & Struggles, 234 entreprises du Fortune 1000 ont changé de CFO en 2007 !

Au sein des 16 000 entreprises cotées aux États-Unis et au Canada, le taux de rotation est plus faible, avec 2 313 modifications d'affectation.

La « durée moyenne » en poste est légèrement supérieure à 3 ans contre 5 ans en 2000. Les explications avancées par Heidrick & Struggles sont à la fois l'accroissement important de la charge de travail, l'augmentation des risques encourus, des capacités d'adaptation multiculturelles que tous les CFO n'ont pas nécessairement et le déploiement des ERP, qui délivrent rarement les résultats attendus. Les entreprises n'aiment pas les soldats malchanceux et il faut bien trouver un responsable à tous ces dysfonctionnements ! ■